

*des Princes &c.* Decemb. 1736. 525

le Roi qui partit ce jour-là pour la Meurthe. Le reste des Soldats furent commandés pour aller travailler à éteindre le feu. Les Officiers des Gardes Françaises & ceux des Gardes Suisses commandoient les Travailleurs. Les pompes jouèrent ; les Charpentiers couperent la communication du feu : On fit tomber des cheminées & des toits entiers , cependant on fut plus de trois heures à éteindre le feu , les poutres allumées tombans d'un étage dans un autre. C'est , dit-on , par une crevasse de cheminée que le feu s'est communiqué aux greniers. La perte que fait le Duc de Villeroi monte à 60000. livres , & celle de l'Hôtel de Charillon qui est contigu , & qui a aussi beaucoup souffert , à 25000.

IX. On travaille à seculariser l'Abbaye de *St. Victor de Marseille* , dont Mr. de Beauvilliers de *St. Aignan* , ci-devant Evêque de Beauvais , est Titulaire. Un Bref que l'Abbé Lercari a présenté depuis peu au Roi , regarde , dit-on , cette affaire , & nomme les Commissaires qui doivent juger de *commodo & incommodo*. Cette Abbaye deviendrait par-là un riche Chapitre de Chanoines ; le Roi nommeroit à la plupart des Prébendes , qui , après le décès des Religieux auxquels il faudroit faire des pensions , deviendroient très-considérables.

X. *Lorraine*. Les peuples de ce Duché & de celui de Bar , restent encore sous le Gouvernement de leur Souverain naturel. La Subvention , ou Taille , dont la demande ne s'est pas faite au tems ordinaire , leur faisoit attendre un changement de Souveraineté peu éloigné. Mais à présent qu'elle vient d'être ordonnée au nom de S. A. R. , on ne veut pas se frustrer de toute esperance de se voir encore quelque-tems dans cette situation ancienne. Quoiqu'il en soit , on a témoigné par-tout assez de joye que la Subvention a été demandée